

Philosophie

HomeMenu

Sujet Corrigé :

L'obéissance aux lois est-elle conciliable à la liberté humaine ?

Introduction

Aborder le thème de la liberté, c'est s'engager sur un terrain polémique quelle que soit la manière de la présenter. Le problème qui se pose ici est celui de savoir si l'acte libre est compatible avec la soumission aux lois à savoir les lois naturelles d'une part, et d'autre part les lois politico-juridiques et morales. Face à ce problème, l'opinion voit en général dans la manifestation de la liberté le refus de l'obéissance à une loi quelconque. Il y a lieu cependant d'examiner sérieusement cette conception car il est dit aussi que tout homme est soumis à des lois. Alors le problème demeure effectif.

Développement

L'idéalisme classique, en général fait de l'homme un être libre de ses volontés et de ses actes pouvant s'accrocher au déterminisme de la nature. Ce qui laisse transparaître le dualisme de la liberté et de la nécessité. En d'autre terme, il s'agit alors du dualisme du sujet et de l'objet. En tant qu'il est sujet, l'homme n'appartient pas au déterminisme de la nature ; en tant que liberté, il n'est pas soumis à des lois naturelles. La philosophie cartésienne s'inscrit dans ce registre. En effet, pour Descartes, l'homme en tant qu'il a un corps appartient à la nature et est soumis à ses lois, mais en tant qu'âme, l'homme échappe aux lois de la nature il est donc un être libre. Cette liberté, Descartes la fait provenir du doute, acte qui l'arrache aux déterminations de la nature. Pour Descartes, si l'âme obéit aux lois du corps, c'est qu'elle l'a fait après réflexion. Une telle soumission laisse voir un certain pouvoir : celui de refuser cette soumission. Cette conception classique de l'homme comme sujet est remise en cause par le développement des sciences humaines. En effet, la sociologie d'abord et par la suite la psychanalyse rejettent la théorie du sujet autonome avancée par l'idéalisme classique. Pour la sociologie par exemple, les comportements de l'homme sont déterminés par des processus socio-économiques. Les « faits sociaux » influent sur l'individu orientant ses actions. Pour la psychanalyse, l'homme est déterminé par les lois de l'inconscient, cette partie du psychisme humain où siègent tous nos désirs, tendances ou autres pulsions. Aussi l'homme défini comme sujet autonome est perçu comme imaginaire. L'individu n'est donc pas maître de ses actes et de sa conscience au moment même où il croit l'être : sous l'acte « volontaire conscient » se trouve voilée une « vérité ». A partir de ses points de vue, on peut affirmer que la liberté et l'obéissance aux lois sont inconciliables. D'une part la liberté est présentée comme excluant la soumission de l'homme à des lois. Et d'autre part, la liberté est présentée comme impossibilité car l'homme est toujours déterminé par des lois. A regarder de près, on peut admettre avec les sciences humaines que, la théorie idéaliste du sujet autonome est une illusion qui fait de l'homme un « sujet abstrait ». N'y a-t-il pas lieu cependant d'accepter dans le comportement humain une part de subjectivité ? Est-il vraiment impossible de concilier lois naturelles et libertés ? A ces questions, Spinoza donne des réponses positives. En effet pour lui être libre c'est agir selon les lois de sa nature. La liberté comme libre arbitre est une fiction. Elle provient du fait que les hommes conscients de leurs actions ignorent cependant les causes qui les poussent à l'action. C'est la raison pour laquelle il ne voient dans leurs actions que la volonté. Ce qui est selon Spinoza loin de la réalité. La liberté vraie du point de vue spinoziste se donne comme l'intériorisation de la nécessité aux lois naturelles. En témoigne cette pensée de Spinoza : « On se découvre d'abord esclave, on comprend son esclavage, on se trouve libre de la nécessité comprise ». Ainsi la conciliation lois naturelles liberté se trouve possible avec toutefois le risque de voir la liberté comme une attitude passive. Pour éviter de tomber dans une telle situation, il importe de récupérer les visions marxiste et freudienne en la matière. En effet du point de vue marxiste, la connaissance de la loi permet à l'homme de l'utiliser à son profit de façon active, chose qui dénote de l'activité de la liberté. C'est pourquoi le marxiste affirmera que si l'homme est déterminé, il ne l'est pas entièrement. Il y a certes en lui la part des réalités socio-économiques ; mais il y a également sa volonté, sa conscience qui intervient dans ses fait et gestes. La psychanalyse freudienne abonde dans le même état d'esprit également. La cure psychanalytique par le dévoilement des déterminations psychologiques permet au « patient » de surmonter ses névroses produits de conflits infantiles qui ont déterminé son existence. Par

ces analyses, on comprend aisément que lois naturelles et liberté ne sont pas opposées. Si tel est le cas sur le plan naturel, qu'en est-il sur le plan politique ? Les théoriciens de la philosophie politique classique opposent l'état de nature à l'état civil. La société est alors perçue comme l'union des volontés conflictuelles par l'intermédiaire d'un contrat. Dans ces conditions, la liberté naturelle qui consiste à vaquer selon son penchant va à l'encontre de toute soumission ou obéissance à des lois politiques. Mais ce désir naturel de puissance qui caractérise l'homme naturel n'est réalisable que dans la société. Et Rousseau pour sa part affirme que l'homme naturel est comme un animal qui obéit à « l'impulsion du seul appétit », et cette obéissance est « esclavage » ; seule la vie en société développe l'intelligence et la maîtrise de soi. L'état de nature constitue une menace pour l'existence de l'homme, C'est pourquoi la soumission volontaire aux lois politiques, loin de contredire la liberté, en est la condition nécessaire. Rousseau estime à cet effet que, limitée par la volonté générale, la volonté individuelle est cependant libre, qui a l'intelligence de vouloir le bien commun que veulent tous les citoyens. Les lois aux yeux de ces théoriciens sont les garants de la liberté humaine, chose que les marxistes contestent. Les marxistes critiquent sévèrement les lois étatiques qui ne sont d'après la théorie marxiste que l'expression des intérêts de la classe dominante : sous l'esclavagisme c'est l'intérêt du maître, sous le féodalisme c'est l'intérêt des seigneurs féodaux et sous le capitalisme c'est celui de la bourgeoisie. La vraie liberté qui consiste en une intériorisation (connaissance) des lois qui déterminent l'homme permettant de se définir et d'agir sainement, ne peut se réaliser que dans une société sans classe : la société communiste où l'état va cesser d'exister. Ce point de vue suscite beaucoup d'interrogation aujourd'hui.

Conclusion

Le dualisme de la loi et de la liberté laisse voir une multitude de conceptions et de considérations. Leur analyse nous oblige à voir dans le phénomène de la liberté un idéal. Et en tant que tel l'unanimité sur le thème est loin d'être obtenue. Toutefois, on peut dire que la connaissance nous rapproche plus de la liberté alors que l'ignorance nous en écarte.